

MARSILLY actu

Dans ce numéro :

Déchets	2
Cimetière	2
Urbanisme	2
Les mots de l'opposition	2
Camping cars	2
Les travaux d'été	3
Vibr'Accord en concert	3
Après midi bien-être	3
Instant Ôm Yoga	3
Côte à Coast	
Bibliothèque	4
Le Bas d'Eau	4
L'Atelier du Yoga	4
Maison de la Musique	4

L'Edito du Maire

Un si bel été

Nous en avions rêvé, nous l'avons eu ! Nous espérons au printemps nous gaver de beau temps : nous avons été servis. Comme quoi, en tout l'excès est nuisible. Les terrains de sports sont pelés, l'eau est devenue rationnée désormais, au point de laisser interrogatif sur l'avenir et les chances de voir des pelouses vertes toute l'année.

Certes, des « campeurs » n'ont rien arrangé mais ils se sont globalement tenus. Ils furent délogés par une action immédiate au tribunal administratif ; las, il faut quand même du temps. Même le jour où la CDA disposera de terrains, les intrusions se poursuivront, et l'Etat mettra du temps à faire respecter la loi, car des cars entiers de policiers seront souvent nécessaires. Fort de ce constat - et la presse s'en est fait écho - les défenses sont érigées pour dissuader les futurs vacanciers.

La leçon de l'été, c'est aussi la gestion des déchets qui va demander une plus grande vigilance, les incivilités ne faiblissant pas jusqu'à abandonner son mobilier ou son électroménager devant une poubelle à verre.

En conclusion la rentrée a été belle, les rencontres marseilloises furent l'occasion d'enrichir nos associations de nouveaux membres et de faire le plein. Le monde a envie de revivre après le COVID, ou malgré le COVID.

La commune est aussi rattrapée par le contexte énergétique mondial. C'est une nouvelle donne à laquelle nous étions déjà préparés. Le plus difficile sera sans doute de rendre admissible ce que l'on accepte devant sa télévision mais que l'on refuse dès lors que l'on doit songer à endosser un pull pour profiter d'une salle.

Bonne lecture,

Le Maire,
Hervé PINEAU

MEMO

Ouverture de la Mairie :

lundi, mardi et jeudi : 9h00 à 17h30
 Mercredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30
 Vendredi : 9h00 à 17h00
 ☎ 05 46 01 30 10
 ✉ mairie@marsilly.fr

Permanence des élus :

Hervé PINEAU, Maire : sur RDV
 Jacques GLENEAUD (urbanisme) mardi : 9h à 12h
 Daniel MARCONNET (communication, associations, animations) vendredi : 11h à 12h30
 Laureyne VIAUD-TANQUART (vie des écoles) : sur rdv

Ouverture de l'Agence Postale Communale :

Mardi à samedi : 9h00 à 12h00
 Mercredi après-midi : 15h à 18h00
 ☎ 05 46 01 95 04

Site internet et appli :

www.marsilly.fr
 Iltiwap (code marsilly)
 FB : mairie de MARSILLY

Directeur de Publication :
Hervé PINEAU

Comité de rédaction :
Elus et associations

Crédits photos :
Service Municipal et associations

Impression et tirage :
1 600 exemplaires - IMPRIMERIE ROCHELaise

Check list

- ✓ Passer chez le priméur
- ✓ RDV mammographie
- ✓ Aller chez le coiffeur
- ✓ Gym avec les copines

OCTOBRE ROSE

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Nouvelle-Aquitaine

Octobre Rose Vivez sereine

Le dépistage du cancer du sein, de 50 à 74 ans, c'est tous les 2 ans

Agenda des manifestations

11 octobre	Voyage Seniors de Marsilly	Sur inscriptions
17 octobre	Assemblée Générale Histoire et Culture	17h00 - Salle du Petit Poucet
23 octobre	Rando des Gazelles	10h00 - Salle Simenon
05 novembre	Action prévention cancer du sein	dès 14h00 - Salle Simenon
12 novembre	Ciné Séniors	à 19h30 - Salle Simenon
27 novembre	Repas des Aînés	12h30 - Salle Simenon
04 décembre	Marché de Noël	dès 9h00 - Salle Simenon



Prochaine réunion
du Conseil Municipal
Mardi 4 octobre 2022
à 19h00
Salle du Conseil
En Mairie

Retrouvez le
compte rendu
sur le site
www.marsilly.fr

Déchets

Les malotrus sévissant toujours autour des bennes à verre il est envisagé de faire déplacer celles-ci à la déchetterie.

Le personnel communal n'est pas destiné à suppléer au service d'ordures ménagères. De même les containers de la plaine des sports seront enlevés. Ils étaient destinés aux associations mais tout un chacun y déversait ses rebuts.

Peu à peu de saines habitudes doivent être adoptées pour vivre civilement avec la loi sur les déchets, éviter d'entraîner la majorité dans un monde fait seulement de contrôles et de privations.

A ce titre une petite corbeille publique à l'entrée de l'allée du cimetière est régulièrement gratifiée des déchets d'un voisin estimant sans doute en grand seigneur qu'il n'a pas à gérer sa poubelle. L'amende au tribunal peut aller jusqu'à 1500€. On ne rit pas.

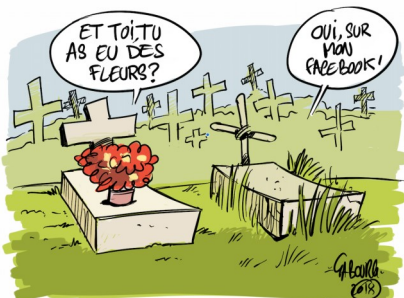


Cimetière

Oui le cimetière est envahi par des Valérianes qui viennent peupler les tombes abandonnées, comme si la main de Dieu venait à honorer des défunts oubliés.

La commune n'a pas le droit d'entretenir ces tombes, seulement celui de susciter l'intérêt de proches avant de reprendre la concession funéraire pour la réattribuer.

Cela explique les multiples petits écriteaux sur ces tombes en ruine en vue des reprises prochaines. Nous n'avons plus aujourd'hui que 2 places au cimetière. Donc surtout prenez soin de vous !



Les mots de l'opposition

Nous espérons que vous avez passé un bel été ! Celui-ci fut marqué par la sécheresse, montrant l'aspect crucial de la gestion de l'eau et des énergies pour la collectivité, les entreprises et les particuliers. Les conséquences de ces changements climatiques sont prises en compte par La Rochelle Zéro Carbone, projet dans lequel la commune n'a pas réussi à s'insérer, ni à en mesurer les enjeux futurs...

Lors du conseil municipal du 28 juin 2022, nous avons voté contre l'octroi de la protection fonctionnelle. La commune (et vous aussi) va donc payer les frais d'avocat du maire, dans le cadre d'une plainte déposée pour "violence sur mineur". Il est assez troublant que personne au conseil n'ait émis le moindre doute sur la gravité potentielle des faits par une personne dépositaire de l'autorité publique. La majorité prend le risque d'être pour le moins complice d'un manquement à l'éthique si ces violences sur des enfants étaient confirmées par la justice. Nous rappelons notre attachement au principe de la présomption d'innocence et vous avisons des suites de cette affaire.

Enfin, nous vous signalons le remplacement de Madame Marie-Christine Henry par Monsieur Jean-Claude Abadie. Merci beaucoup à Marie-Christine et bienvenue à nouveau à Jean-Claude !

Bon courage pour cette rentrée, en vous souhaitant un bel automne. N'hésitez pas à nous contacter

Tél : P. Chanabaud 06 33 44 17 09 - [facebook.com/Marsilly2020](https://www.facebook.com/Marsilly2020)

L'énergie

La gestion de l'énergie sur la commune fait l'objet d'un plan d'économie depuis 2014.

Investissements en fonction des dérives de prix de l'énergie, révision des contrats, surveillance des températures des bâtiments par des thermostats connectés, mise en place de régulations et d'automates pour piloter les chaufferies, robinets thermostatiques, extinction de l'éclairage public, réduction des températures à 19° C avant la crise actuelle...

Des mesures souvent décriées par les oppositions successives mais qui gagnent le pays et où Marsilly fut souvent précurseur.

La cause ukrainienne a remplacé la cause du carbone et on ravive les centrales charbon. On découvre par l'Allemagne que les énergies du vent et du soleil font le lit du gaz.

Hier tous ceux qui ne se tournaient pas vers l'électricité étaient maudits, aujourd'hui nous sommes menacés de coupures. Le tout électrique est pourtant d'actualité. Les gouvernements successifs viennent d'être rattrapés par la réalité de la physique et de l'économie après avoir fait taire tous ceux qui disaient « casse cou » ou fausse solution.

Le racolage électoral vert, les courtes vues et le libéralisme nous ont plongé dans la panade. La France est engagée jusqu'en 2042 vis-à-vis de l'éolien et du solaire à hauteur de 240 milliards sauf si les prix de l'électricité montent suffisamment.

Donc il faut que les prix montent.

Camping cars

Un essai de régulation du nombre de camping cars sur les parkings de la côte a lieu à compter de la mi septembre pour permettre à tous de profiter du front de mer. 3 camions seront autorisés par parking.

En cas d'échec un arrêté de police sera plus incisif. Certes les camping caristes méritent de profiter de la côte mais les automobilistes aussi.



Les travaux d'été

Si vous ne l'avez pas vu le parking de la maternelle a été refait, la rue des Cluzeaux a démarré le 16 septembre, le trottoir compliqué à réaliser sera matérialisé par une ligne blanche. La rue du Ponant suit.

Le Conseil a délibéré pour que le Conseil Départemental entame les études de la rue de l'église et sa réfection en 2024.

Les toitures de la mairie et de la bibliothèque ont été refaites. Deux classes voient leur crépi renouvelé. Des travaux importants ont eu lieu sur les bâtiments communaux réalisés par le personnel communal.

Les entreprises sont actuellement appelées à répondre à un appel d'offres pour rénover nos écoles. 800 000 € sont réservés à cette fin.

Le manque de personnel dans les entreprises allonge les délais. Plusieurs entreprises ayant reçu des commandes ne les honorent pas ou étendent les délais sur 8 mois et un an en repoussant les échéances.

Apparemment les métiers de base, ceux qui apportent la satisfaction de l'ouvrage bien fait, qui ont justifié le compagnonnage et assis l'excellence manuelle n'attirent plus. C'est un mal français.

La commune cherche aussi à recruter en vain...



Vibr'Accord en concert



Malgré les ennuis climatiques de Juin, Vibr'Accord a tenu à honorer ses promesses vis à vis du public marseillois en venant en concert le 2 juillet (au lieu du 18 juin - report suite canicule)....

Avant cette date, Vibr'Accord a participé à la Fête de la Musique, dans un concert partagé avec 200 choristes, à l'église Notre-Dame de La Rochelle, dirigé par Colette SCHERMANN, et par Aurélia cheffe de chœur ainsi que Corinne FICQUET. Un public estimé à 500 personnes a applaudi un moment magique...

Le concert de Marsilly n'était pas en reste, malgré les difficultés dues au report.

20 musiciens, dont 2 harpistes, avec le renfort de 3 professionnels, ont assuré un programme musical de bonne facture, très applaudi.

A l'année prochaine, dans un programme à l'étude avec beaucoup de nouveautés.

Merci à nos différents partenaires toujours là, dont la mairie qui nous apporte un soutien efficace.....

Nous vous conseillons de voir les vidéos des concerts récents en allant sur Youtube et en inscrivant Vibr'Accord...

Colette SCHERMANN et Jean-Paul CHAUVET, "commission animation et organisation"

Après-midi Bien-être à Marsilly

La CPTS Aunis nord et Symphonie 17 co-organisent, dans le cadre du mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, un après-midi bien être pour le grand public.

Octobre rose se prolonge à Marsilly, avec une équipe dédiée qui vous accueillera le **05 novembre 2022**, Salle Simenon. Cet événement, ouvert à tous et gratuit, sera l'occasion d'être chouchoutée, informée et formée à l'autodiagnostic.

Symphonie 17, engagée dans l'accompagnement de femmes touchées par le cancer s'associe à la CPTS Aunis nord, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé présente sur 31 communes avoisinantes, pour vous offrir deux soins détente, l'accès aux informations de prévention et un atelier autopalpation réalisé sur mannequin avec une experte.

Vous pourrez échanger chaleureusement avec des membres de Symphonie 17 sur leur stand et découvrir leurs produits roses pour soutenir la cause. Pensez à réserver votre massage du dos et/ou votre rdv de réflexologie plantaire auprès de Mme Montéragoni au 05 46 37 88 26 avant le 30/10.

Pour plus d'information sur cet événement, vous pouvez contacter Julie Méric Chargée de Mission et de Communication CPTS Aunis nord au 06 49 98 46 35 ou Anne-Lise Montéragoni Présidente Symphonie 17.



Instant om Yoga propose des séances de **Hatha yoga traditionnel tous niveaux**, dans le respect des capacités de chacun, pour les adultes de tous âges.

La pratique comprend un travail d'alignement corporel avec les postures, des techniques de respiration, et une relaxation profonde de fin de séance.

Voici quelques bienfaits d'une pratique régulière : assouplissement et tonicité musculaire, flexibilité de la colonne vertébrale, mobilité des articulations, renforcement du système immunitaire et système digestif, oxygénation corporelle et cérébrale, évacuation des tensions, gestion du stress, équilibre intérieur.

Les séances sont dispensées par **Jenni Le Corre**, professeure de yoga certifiée, formée en Inde et dans une école de yoga traditionnel.

Les cours ont lieu tous les **jeudis de 9h à 10h** (hors vacances scolaires) **salle Georges SIMENON**, inscription possible toute l'année, cours d'essai proposé.

Me contacter : 06 73 32 61 90

instantomyoga@gmail.com

www.instantomyoga.fr

Le coin des Associations



Mandatée par la commune, l'association **Côte à Coast** met en oeuvre les activités concernées par le jumelage entre Marsilly et Baltimore (Irlande) : échanges familiaux, culturels, séjours, manifestations et animations ayant pour but de rapprocher les habitants des deux villes dans un esprit de solidarité et d'amitié réciproques.

Le forum du 4 septembre a été un véritable succès avec de nouveaux adhérents intéressés par nos activités. En effet, tout au long de l'année, nous proposons des rencontres mensuelles « Get Together » le premier mercredi du mois au café Le Marsellois (de 10h30 à midi), des ateliers de conversation anglaise, animée par Phil Grey, tous les mardis (de 14h30 à 16h), et une nouveauté avec des séances de découverte de chants irlandais, les jeudis (de 19h à 20h00). L'association propose également des sorties au pub et des journées découvertes et pique-nique dans la région. Naturellement, nous apportons notre contribution aux fêtes d'Halloween et de la Saint-Patrick.

Côte à Coast organise également, avec nos amis de Baltimore, des voyages d'adultes et des échanges d'adolescents.

Calendrier de nos prochaines activités :

- mercredi 5 octobre : réunion Get Together au Marsellois;
- jeudi 13 octobre : réunion d'information sur le voyage en Irlande du 9 au 16 juin 2023 (pour les personnes déjà inscrites);
- samedi 15 octobre : excursion et pique-nique en Charente-Maritime;
- jeudi 20 octobre : première séance des chants irlandais (salle Petit Poucet);
- fin octobre (date à préciser) : Halloween;
- samedi 25 novembre : repas annuel.

Inscriptions et renseignements pour adhésions à Côte à Coast : coteacoast17@gmail.com
 Présidente : Rosaleen Ardouin Tél : 06 65 55 17 23 -



Site web : www.coteacoast.org



Nos lecteurs ont beaucoup lu cet été et ont apprécié que leur bibliothèque reste ouverte 2 matinées par semaine, mais avec septembre, nous avons repris les horaires habituels.

La bibliothèque ne peut qu'être satisfaite du forum des nouveaux arrivants puisque 13 familles se sont inscrites.

Septembre apporte aussi son lot de nouveautés et avec une rentrée littéraire fournie, les choix s'avèrent délicats.

Il va donc falloir faire de la place dans les rayons car nous manquons d'espace. A ce propos, et pour cette raison, nous précisons à nouveau que nous n'acceptons pas de dons de livres.

Le samedi 26 novembre 2022 à 12 heures se tiendra à la bibliothèque le dépouillement de notre concours « Romans policiers ». Vous pouvez encore vous inscrire pour lire les 6 livres proposés et mettre votre vote dans l'urne prévue à cet effet.

Bonne rentrée, bonne lecture.
 Lire est un plaisir !



Le « **Bas d'Eau** » et ses lauréats.

La Passerelle, Mairie annexe de La Rochelle a accueilli notre exposition de peinture pendant tout le mois de Juin. Au cours du vernissage, le 8 juin, nous avons récompensé nos 3 lauréats. Mr Marconnet a remis la médaille de Marsilly à Jean-Pierre Guerry ; Mireille Albert et Monique Gardelle ont reçu la médaille du « Bas d'Eau ». David Unger s'est déclaré très satisfait de ses élèves.

La Maison de la Baie a accueilli les expositions de Pascale Petit et de Françoise Canevet en juin également, ainsi que celle des potiers. Au cours du vernissage du 18 juin, Monsieur le Maire a remis les médailles à Catherine Boucard et Jean-Pierre Merle .

Nous retrouverons le chaleureux accueil de la Maison de la Baie en Octobre avec une exposition de peintures et poteries sur le littoral et son monde animal.

Nous avons repris les cours avec David Unger, le lundi 5 septembre de 10h à 20h30, puis les mardis de 9h à 12h, les mercredis de 9h à 12h, et de 14h à 16h pour les jeunes de plus de 12 ans. L'atelier poterie a ouvert à partir du vendredi 9 septembre, de 9h à midi et de 14h à 17h.

Bienvenue aux nouvelles et nouveaux inscrit-e-s.

Jeannette Sarraud- Présidente



L'Atelier du yoga de Marsilly propose plusieurs séances hebdomadaires pour découvrir ou approfondir cette pratique dont les bienfaits ne sont plus à prouver.

Hélène Ginovart, notre « coach en zénitude », professeure formée au Hatha Yoga, adepte du yoga Iyengar, certifiée Bernadette de Gasquet et Vinyasa propose un travail postural en douceur, adapté à chacun et exécuté en conscience, qui permettra d'adopter une meilleure posture générale. Associé à une approche de la méditation et un travail sur la respiration, le corps est plus détendu, les tensions sont relâchées !

Vous êtes intéressé.e.s ? Venez participer à une séance de découverte. L'inscription est gérée par Hélène au **06 40 64 37 47**.

Et si vous décidez de nous rejoindre, une adhésion à l'association d'un montant de 10 euros vous sera demandée pour participation aux frais de fonctionnement

Salles et planning 2022/2023

		SALLE		SALLE
Lundi			18H30	Salle de LA YOLE
Mardi	10h30	Salle de LA TONNELLE	19H30	Salle SIMENON
Mercredi	10h30	Salle de LA TONNELLE	19h30	Salle de LA TONNELLE
Jeudi	10h30	Salle de LA TONNELLE	19h00	Salle de LA YOLE
Vendredi			18h30	Salle de LA YOLE

La maison de la musique déploie ses ailes pour cette seconde saison!

Après un démarrage en pleine pandémie, la maison de la musique de Marsilly a vu augmenter ses effectifs de 200% cette année. Et, oui, nos professeurs ont du mal à fournir!

C'est pourquoi pour la rentrée nous avons recruté, en plus du piano, saxophone, guitare et chant déjà enseignés, une professeur de flûte traversière mais qui a plus d'une corde à son arc. L'association a fait l'acquisition cette année d'un piano d'étude en location vente qui satisfait nos apprenants pianistes et leur professeur. Le partenariat avec la Villa Amélie, établissement pour personnes âgées de Saint-Rogatien s'est poursuivi voire très étendu car nous recevons à la salle paroissiale maintenant plus de 10 résidents qui se déplacent tous les 15 jours (4 lors de la première séance) pour l'atelier « la mémoire en chantant ».



Mais d'autres partenariats ont commencé à émerger, tout d'abord avec la crèche intercommunale de Puilboreau, pour un spectacle Disney destinés aux plus petits mais également avec d'autres EHPAD et Centres de Loisirs. Un rapprochement avec l'école la Mi Nieul Musique est en train de se finaliser afin que nous puissions mutualiser nos moyens et compétences